

OBJECTIFS

La demande des copropriétaires pour être accompagnés sur des projets de rénovation énergétique est croissante. Le rôle des architectes ou bureau d'étude sur de tels projets est bien identifié. Mais sans informations précises sur les questions de financement, les chances d'aboutir sont minces. La formation vise à :

- **Donner** les bases des dispositifs de subvention
- **Décrire** les solutions de financement en prêt existantes
- **Savoir informer** les copropriétaires sur l'intérêt financier d'une rénovation énergétique

NIVEAU & PUBLIC

SPECIALISATION

Syndics de copropriété, Administrateurs de biens, Agents immobiliers transactionnaires, professionnels de la construction-promotion, bureaux d'études, architectes, renovateurs-marchands de biens, économistes de la construction, diagnostiqueurs et du BTP, bailleurs sociaux...

Prérequis : Avoir une connaissance suffisante des copropriétés

PROGRAMME

INTRODUCTION

- L'ingénierie financière à quoi ça sert ?
- Dépenses et investissement
- Temps de retour sur investissement, peut-on vraiment calculer cela ?
- Réunion, mode d'information et enquête sociale : quels outils à quels moments du projet ?
- Valeur verte et décote grise, mythes et réalité

I - COMPRENDRE LES DISPOSITIFS D'AIDE

- CEE : simplifier un dispositif complexe, comment ne pas se faire avoir
- CITE : estimer les montants et rôle du syndic
- Les aides de l'ANAH individuelles : estimer les montants et déposer les dossiers
- Aides ANAH collectives : copropriétés fragiles conditions d'éligibilité et dépôt de l'aide
- Les bailleurs, 5eme roue du carrosse
- Autres aides : CNAV, collectivités, exonération de taxe foncière, ...

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique, vidéos d'exemples d'immeubles rénovés, remise des textes législatifs et réglementaires, jurisprudences Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en rénovation énergétique des logements et du développement des énergies renouvelables

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Formation financée par le programme EXPERTISE RENOVATION COPROPRIETE n°PRO-FOR-07

II - LES PRÊTS COLLECTIFS

- Cadre légal
- Fonctionnement des offres actuelles sur le marché
- Cautions et assurances
- EcoPTZ : intérêt et contraintes associés
- Le rôle du syndic
- Les contraintes et la puissance de l'outil
- Avances d'aides
- Ménages exclus du prêt : que faire ?

III - RENTABILITÉ D'UN PROJET

- Travaux embarqués : isolation obligatoire ou non ?
- Calculer rapidement un temps de retour : exercice pratique
- Approche globale ou isolée des travaux

IV - ACCOMPAGNEMENT SUR L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

- Comment consulter, qu'attendre à quel prix ?